**Quelles sont les prérogatives d’un MF2 ? (3 points)**

* Elles sont définies par le Code du Sport : Article A 322-72 (voir fiche de sécurité)
* De plus au niveau fédéral il peut :
* Délivrer les qualifications fédérales, participer aux examens de guide de   
  palanquée, initiateur, MF1
* Signer sur le livret pédagogique MF1 les attestations de stages pédagogiques   
  d'encadrement en vue de la préparation au monitorat MF 1
* Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de participation aux   
  stages initiaux d'initiateur dont ils sont responsables
* Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de séances de pédagogie   
  2éme degré, lorsque ces dernières sont réalisées :  
  . en situation de formation réelle sur des stagiaires MF 1 eux-mêmes en   
  cours de stage en situation sous leur tutelle propre en tant que MF2  
  . au cours de séances réalisées dans le cadre d'un stage en situation d'   
  initiateur sous leur tutelle propre en tant que MF2
* Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de séances de pédagogie de 1er degré
* Signer les attestations d'aptitudes pour les candidats au MF2 :
* A2 (Enseignement et technique à 50m)
* A3 (Nage PMT sur 1500m et nage avec scaphandre sur 1000m)